

# OMPI



*ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE*  
GENÈVE

**F**  
WO/BC/20/2 – WO/PC/10/2

ORIGINAL : anglais

DATE : 29 juillet 1998

## COMITÉ DU BUDGET

**Vingtième session**  
**Genève, 3 et 4 septembre 1998**

## COMITÉ DES LOCAUX

**Dixième session**  
**Genève, 3 et 4 septembre 1998**

LOCAUX

*Mémoire du Directeur général*

1. Le document ci-joint (WO/GA/23/5) contient, pour examen par les comités du budget et des locaux puis par l'Assemblée générale, la description du nouveau bâtiment à usage de bureaux qu'il est proposé de construire sur la parcelle Steiner (qui est en cours d'acquisition par l'OMPI), de la nouvelle grande salle de conférence qu'il est proposé de construire sur le terrain actuel de l'OMPI et d'intégrer à la structure du bâtiment principal de l'OMPI, et du parking supplémentaire (destiné en particulier aux délégués) qu'il est proposé de construire pour agrandir l'actuel garage souterrain du bâtiment principal de l'OMPI; il y est également proposé de lancer un nouveau concours international d'architecture pour ces trois éléments à construire.

2. Le directeur général transmettra à l'Assemblée générale, avec ses propres observations, toute remarque formulée et toute recommandation émise par les comités du budget et des locaux.

*3. Les comités du budget et des locaux sont invités à donner leur avis sur le contenu du document WO/GA/23/5 ci-joint et à recommander à l'Assemblée générale de prendre les décisions visées au paragraphe 54 de ce document.*

[Le document WO/GA/23/5 suit]